

CONTRAT PEDAGOGIQUE

Entre:

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Pierre DAVID, Responsable pédagogique 1ère année

d'une part,

Et

Monsieur Nathan Albouy

d'autre part

est conclu le présent contrat :

ARTICLE 1: NATURE et OBJET DU CONTRAT

Le jury de première année qui s'est réuni le 12/07/2021 a autorisé le redoublement de **Nathan Albouy** sur la base des conditions suivantes :

Les notes des UE suivantes sont conservées pour l'année 2021-2022 :

- UE Génie industriel expériences et méthodes
- UE Projets Semestre 1
- Matière GIP semestre 5
- UE GIP S6
- UE IFIS
- UE ISR
- UE Organisations industrielles
- UE Développement personnel et international Semestre 6
- UE Développement personnel et international Semestre 5
- UE Mathématique et informatique décisionnelles

Les UE non validée en 2020-2021 seront repassées en 2021-2022 :

- UE Analyse financière (UE Mesure des performances et décisions) 3600 4604

- UE Économie et sociologie

367160475 367160425

L'étudiant choisit de repasser en 2021-2022 les UE supplémentaires suivantes:

- UE Qualité et outils de l'amélioration continue ろらっと イネッパ

BEOK

Fait en 2 exemplaires à Grenoble, le 09/09/2021

L'étudiant

Le responsable pédagogique de 1ère année

And